

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



ARTICULER DES OFFRES DIVERSIFIÉES

ASSOCIATION ESCALE ET HABITAT

37 rue Pierre et Marie Curie
41000 Blois
accueil@escalehabitat-blois.fr - 02.54.52.36.00

Marie-Noëlle Chalumeau, directrice
mn.chalumeau@escalehabitat-blois.fr



THÉMATIQUES

- Tourisme
- Alimentation
- Culture
- Travail

CONTEXTE

A Blois, l'association Escale et Habitat assure la gestion d'une grande diversité de dispositifs, relevant du logement (FJT et résidence étudiante), mais également du tourisme ou de la restauration.

S'articulant autour d'un espace d'accueil généreux, au sein duquel se croisent des publics très divers, la résidence constitue un espace de sociabilité et un relais des associations locales important.

La structure part ainsi de son implantation au sein du quartier prioritaire de Blois Nord pour répondre aux besoins locaux, et en premier lieu à ceux des jeunes les plus vulnérables.



FINANCEMENTS

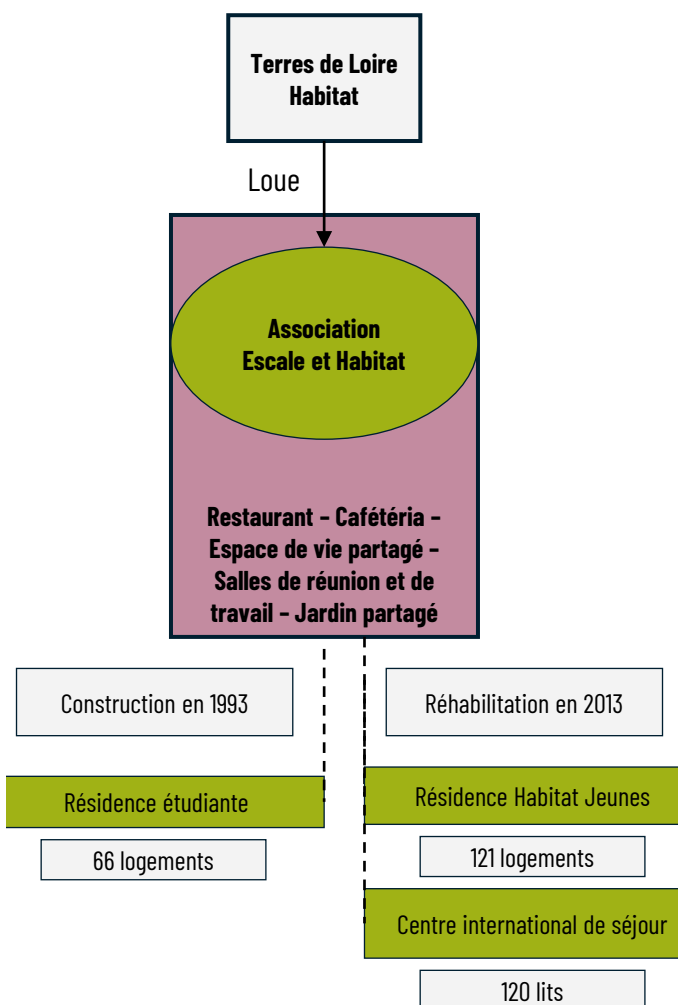
La structure comporte une part importante d'auto-financement (redevances du FJT et de la résidence étudiante, Centre international de séjour, restauration collective, location de salles).

L'association bénéficie de fonds relatifs à l'exploitation du FJT (Etat via AGLS et CAF via PSE), ainsi que de subventions en fonctionnement côté collectivités (région, département, ville), et partenaires (Action Logement). Deux postes sont partiellement couverts par le FONJEP.

Un conventionnement passé avec le département pour l'accueil de jeunes majeur-es issu-es de l'ASE (21 places) contribue également à financer une équipe socio-éducative renforcée.

Ponctuellement, la structure se mobilise pour répondre à des appels à projets (exemple : santé mentale...)

STRUCTURATION



ÉQUIPES

22,5 ETP sur l'ensemble de la structure

- Importance du poste de réception faisant le lien entre tous les dispositifs.
- Une équipe socio-éducative composée d'une responsable, de deux CESF et d'un poste d'animation en apprentissage.
- Postes de direction, de réception et de maintenance mutualisés entre les dispositifs.



ACTIONS

- Organisation d'ateliers par des structures partenaires (PJJ, Mission locale, Maison de l'emploi, Planning familial...).
- Accueil de groupes au sein du Centre international de séjour.
- Restauration collective.
- Agriculture urbaine avec un potager géré en lien avec la ville.
- Accueil de conférences, de réunions, d'événements publics (collectivités...).
- Accueil d'expositions, en partenariat avec les Amis des Beaux-Arts du Blaisois.



PUBLICS ACCUEILLIS

- Foyer de jeunes travailleurs : jeunes de 16 à 30 ans (dont 21 places réservées dans le cadre d'un conventionnement avec le département).
- Résidence Abbé Grégoire : étudiant-es.
- Centre international de séjour : touristes, groupes scolaires.
- Restaurant et bar : salarié-es du secteur, riverain-es, associations.
- Espace conférencier : entreprises du territoire, familles.

LA BONNE IDÉE

Penser un espace de rencontre.

Dans le cadre de la réhabilitation de la résidence finalisée en 2013, il a été possible de créer un hall particulièrement accueillant.

Ouverture des cloisons, création d'une terrasse, rénovation du bar, mobilier et piano : tout a été fait pour rendre le lieu agréable aux jeunes, aux touristes, aux riverain-es ou aux salarié-es du secteur.

Le développement de cet espace a été rendu possible grâce aux discussions menées par l'association auprès de son bailleur, ainsi que de l'intégration du projet au sein du programme de rénovation urbaine du quartier Blois Nord.

Les fonds complémentaires ont permis de mener des travaux d'ampleur au sein d'espaces collectifs habituellement peu financés.

D'autres projets visant à faciliter les rencontres ont été rendus possibles en raison de l'implantation du site en QPV, notamment le développement d'un jardin partagé avec la ville. Une partie de sa production est cuisinée par le restaurant collectif de la structure !



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Grande mixité des publics accueillis, rendue possible par la diversité des dispositifs et des lieux de rencontre.
- Renforcement des liens avec les partenaires impliqués dans l'accompagnement des jeunes, grâce à l'identification forte du lieu et la capacité d'y organiser des événements collectifs ou d'utiliser ses espaces.
- Nombre important de salarié-es et présence permanente sur site permettant de multiplier les moments d'échange potentiels avec les résident-es.
- Valorisation d'un espace d'accueil commun dans lequel se tiennent les animations proposées aux jeunes, incluant plus facilement et de manière informelle les résident-es plus éloigné-es de l'accompagnement.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Valorisation de la structure auprès des partenaires financeurs.
- Diversification des sources de financement par le développement de dispositifs distincts (Centre international de séjour, location de salles...).
- Transversalité de certaines fonctions (direction, réception, maintenance), dont le portage est assuré par différents dispositifs.
- Fréquentation du Centre international de séjour permettant de renforcer l'attractivité de la restauration collective.
- Réhabilitation récente du bâtiment ayant bénéficié de fonds complémentaires en raison de son intégration dans un projet de renouvellement urbain, permettant un travail particulier sur les espaces communs (hall d'accueil, terrasse...), habituellement moins bien financés.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Polyvalence et transversalité des missions de certains postes pour assurer une cohérence d'ensemble dans le travail mené au sein de la structure.
- Expertise des équipes sur l'ensemble des types d'offres de la structure (Centre international de séjour, restauration, résidence étudiante...).
- Intégration du Centre international de séjour au sein d'un réseau assurant une certaine attractivité (Ethic Etapes).
- Implantation dans un territoire au sein duquel les liens inter-associatifs sont forts.
- Inscription du projet dans une dynamique de renouvellement urbain ayant permis une valorisation des espaces collectifs.
- Configuration des espaces, avec un hall partagé au sein duquel tous les publics se croisent, et des espaces réservés pour chacun des dispositifs.



POINTS DE VIGILANCE

- Difficulté à être pleinement identifié dans la dynamique du contrat de ville.
- Équilibre économique de la restauration difficile à maintenir.
- Risques de conflits d'usage au niveau des espaces communs entre les différents publics.



PHILOSOPHIE DU PROJET

Escale et Habitat tire le meilleur de la diversification de son activité. En multipliant les dispositifs, l'association stabilise son fonctionnement et crée un écosystème au sein duquel un équilibre est trouvé, à la fois en matière économique et de peuplement. Cet équilibre est rendu possible par l'identification de points d'articulation entre les différentes offres proposées.

Un premier point d'articulation est incarné par les équipes sur site. Si chaque dispositif dispose d'une personne référente ayant une expertise propre, certains postes transversaux permettent de maintenir une cohérence d'ensemble au sein de la structure.

Un second point d'articulation est permis par les caractéristiques du bâtiment. Réhabilité dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine, de dernier tourne autour d'un espace de vie généreux et ouvert sur l'extérieur, véritable outil au service de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes, de l'attractivité des activités touristiques et de restauration, ainsi que des habitant-es du quartier.

